

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 12 AVRIL à 20 H 30

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations d'Issigeac sous la présidence de M. Jérôme BETAILLE

En exercice 40
Présents 38
Pouvoirs 01
Votants 39

Date de convocation : 6 Avril 2021

Délégués des communes :

<u>BARDOU</u> -M. Jean-Paul ROUSSELY	<u>BOISSE</u> -Mme Stéphanie MOLLE	<u>CONNE DE LABARDE</u> -M. Bernard TRIFFE
<u>EYMET</u> -M. Jérôme BETAILLE -Mme Maya BISCAY -M. Jérôme LOUREC -Mme Mélanie KLEIBER -M. François LEMAIRE -Mme Myriam LESCURE -M. Gilles BERGOUIGNOUX -Mme Annie LANDAT -M. Xavier THEVENET Excusé -M. Maurice BARDET -Mme Viviane LAGENEBRE -M. Henri DELAGE	<u>FAURILLES</u> -M. Gérard MARTIN	<u>FAUX</u> -M. Alain LEGAL -Mme Anne Marie FONTAYNE
<u>FONROQUE</u> -Mme Lucie GRELON	<u>ISSIGEAC</u> -M. Jean-Claude CASTAGNER Excusé -Mme Françoise DUBOIS + 1 pouvoir de M. J-CI CASTAGNER -M. Sébastien DELMARES	<u>MONMADALES</u> -M. Serge TABOURET
<u>MONMARVES</u> -M. Christian BARCHIESI	<u>MONSAGUEL</u> -M. Hervé DELAGE	<u>MONTAUT</u> -M. Yves VEYRAC
<u>PLAISANCE</u> -Mme Christine CHAPOTARD -M. Jean-Marie FRICOT	<u>RAZAC D'EYMET</u> -M. Thierry GROSSOLEIL	<u>SADILLAC</u> -M. Yves BORDES
<u>ST-AUBIN DE CADELECH</u> -M. Richard COMTE	<u>ST-AUBIN DE LANQUAIS</u> -M. Moïse LABONNE	<u>ST-CAPRAISE D'EYMET</u> -M. Henri TONELLO
<u>ST-CERNIN DE LABARDE</u> -M. Vianney D'HAUTEFEUILLE	<u>ST-JULIEN-INNOCEENCE-EULALIE</u> -M. Jean-Maurice BOURDIL	<u>ST-LEON D'ISSIGEAC</u> -Mme Béatrice ROUSSELY
<u>ST-PERDOUX</u> -M. Lucien POMEDIO	<u>STE-RADEGONDE</u> -M. Michel COASSIN	<u>SERRES ET MONTGUYARD</u> -M. David HILAIRE
<u>SINGLEYRAC</u> -Mme Christine LACOTTE		

Mme Françoise DUBOIS est élue secrétaire de séance

1-Vote du taux des taxes directes locales pour l'année 2021

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à la majorité (4 voix contre) vote les taux ci-dessous :

Taxe Foncière Bâtie 8.21 %)	
Taxe Foncière Non Bâtie 27.66 %	(produit attendu 1 052 202 €
Cotisation Foncière des Entreprises 12.19 %)	

2-Vote du taux 2021 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le conseil communautaire à la majorité vote le taux de 11.84 %

3-Vote du produit 2021 de la taxe GEMAPI

Considérant les contributions au Syndicat Dropt Amont de 3 868 €, Dropt Aval de 41 820 € et au service mutualisé de la CAB de 6 241 €, il est proposé de voter un produit de 51 929 € pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

4-Présentation et vote du budget primitif principal 2021

Le budget principal est voté à la majorité (3 voix contre 6 abstentions)

5-Présentation et vote du budget primitif annexe 2021 du SPANC

L'assemblée vote à l'unanimité le budget annexe du SPANC

6-Présentation et vote du budget primitif annexe 2021 de la ZAE Portes Sud Périgord

Le conseil communautaire vote à la majorité (1 voix contre) le budget de la ZAE.

7-Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour pourvoir à des remplacements

Adopté à l'unanimité

8-Autorisation de mandatement d'effacement de la dette

Avis favorable à l'unanimité pour 1 069.08 €

9-Annulation délibération n° 2020-69 et demande de subvention au Contrat de Projet Territorial 2021 pour les travaux sur ouvrages d'art.

Adopté à l'unanimité. La demande de subvention porte sur 30 % au lieu de 25 % sur une base éligible de 266 600 € HT.

10-Annulation délibération n°2021-03 et demande de subvention au Contrat de Projet Territorial 2021 pour la démolition reconstruction des sanitaires de l'école primaire d'Eymet

Avis favorable à l'unanimité, la demande porte sur 30 % au lieu de 25 % sur la même base éligible de 96 063 € HT

11-Annulation délibération n°2021-05 et demande de subvention au Contrat de Projet Territorial 2021 pour l'aménagement d'une salle de sieste à l'école de Razac d'Eymet

Avis favorable à l'unanimité, la demande porte sur 30 % au lieu de 25 % sur la même base éligible de 105 698 € HT

12-Questions diverses : Néant

Le Président, Jérôme BETAILLE

Communauté de Communes Portes Sud Périgord
23 Avenue de la Bastide 24500 EYMET Tél 05-53-22-57-94